

<http://ugtg.org/spip.php?article1357>



« WI MÈT NON MÈT » ?! Nou ka di Awa : Nou pa chyen a Yo

!!!

- Actualité -



Date de mise en lignemercredi 17 novembre 2010

Date de parution22 novembre 2010

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés



« WI MÈT NON MÈT »

Camarades, Travailleurs, Jeunes, Peuple de Guadeloupe,

Nous savons que le titre de notre tract vous paraît bizarre. Rassurez-vous il ne l'est point car c'est précisément la position adoptée par **léta fwansé** dans notre **péyi Gwadeloup** en tentant à tout prix de vouloir instaurer l'**article 38 du Code Noir** en Guadeloupe.

En traduisant le titre de notre tract en français : « **Oui Maître, Non Maître** », il y a lieu de comprendre les rapports d'asservissement, d'avilissement, de négation auxquels nos ancêtres étaient confrontés, et ne pas oublier que tous ceux qui se rebellaient étaient pourchassés, emprisonnés, torturés jusqu'à la mort parce qu'ils défendaient les siens ou dénonçaient le système d'exploitation esclavagiste coloniale.

N'y-a-t-il pas là une étroite connexion entre le système esclavagiste d'hier et le fait que les syndicalistes, particulièrement les militants dirigeants de l'UGTG soient en permanence la cible de leur justice aux ordres ?

SÉ SA MENM !!! PA KONNÈT SÉ ON PÉYI !!!

En effet, après avoir fomenté un [complot contre José NAEJUS et Charly LENDO](#) en tentant de les faire passer pour des criminels, une [tentative de prélèvement ADN](#) forcée, un faux procès, un dossier vide que nos avocats ont démonté **Pak an Pak**, Charly LENDO - Secrétaire Général Adjoint de l'UGTG et Secrétaire Général de l'UTHTR-UGTG - était de nouveau **convoqué douvan Tribinal Lapwent** Mardi 16 Novembre 2010 à 14h00.

MEN KI BITEN SA ANKÔ ?

C'est la question à laquelle nous allons répondre. Il est reproché à Charly LENDO de conduire la délégation de **l'Intersyndicale CFDT - FO - CGTG - UTHTR-UGTG** de la branche Hôtellerie lors de la réunion des NAO du 16 Juin 2008 et de réclamer l'application du Code du Travail.

Nous rappelons que la négociation s'était conclue par la mise en place d'une nouvelle grille de classification et le relèvement des minimas salariaux. Ainsi donc, n'ayant pas digéré *padavwa* ils ont dû capituler face à la mobilisation des Travailleurs et l'unité sans faille des organisations syndicales et augmenter les salaires. Ils, VION et ses acolytes

soutenus en cela par **léta kolonial fwansé é jistis a yo**, ont décidé de faire entrer Charly LENDO au banc des accusés. **Men sa pa nouvo**, ce sont là les garanties de la nouvelle Droite guadeloupéenne avec à sa tête **LUREL, GILLOT, CARABIN** et les autres ont promis aux profiteurs qui ont financé leur dernière campagne électorale : « **Stabilité et Sécurité** ».

Autrement dit, ils ont pris peur lors du mouvement social de 2009.

Voyant ainsi leur république en difficulté, ils ont investi dans la répression antisyndicale, anti-mouvement social (LKP) et certainement anti-UGTG et bien évidemment, cela ne peut se faire que si on décapite les militants syndicalistes qui réclament plus de justice sociale, plus de droit pour les Travailleurs, et tous les autres qui souffrent du fait de la précarité de leur emploi, des salaires de misère ou du chômage !!!

MI SÉ SA LA VÉRITÉ !!!

Voilà les raisons pour lesquelles, nous Travailleurs, militants syndicalistes, organisations syndicales, nous devons dans la période actuelle nous renforcer, renforcer notre unité, la solidarité avec les Travailleurs en lutte quel que soit le secteur, leur appartenance et continuer à développer des actions de masse **pou baré van a répwésyon antisendikal**.

ANSANM NOU PLI FO - Poursuivons la mobilisation !!!

Exigeons ansanm' ansanm :

- ▶ **L'ouverture des NAO de la Branche Hôtellerie**
- ▶ **L'application de l'Accord Jacques BINO du 26 Février 2009**
- ▶ **La réunion de la Commission de Suivi des Accords du 04 Mars 2009**
- ▶ **L'arrêt de toutes poursuites et sanctions à l'encontre des syndicalistes**
- ▶ **Le refus systématique du fichage ADN**
- ▶ **La résolution des conflits en cours (Total Valkanaes, TCSV, etc...)**

Nou péké tchoulé !!!

Nou ni rézon goumé pou dèmen pli bèl....

SANBLÉ : Lendi 22 Novanm 2010 â€” 8tèd maten â€” Douvan La Jandawmri Mikèl

Ansanm nou ka lité....Ansanm nou ké gannyé.

Lapwent, 12 Novanm 2010

UTHTR-UGTG